



SYNDICAT DEPARTEMENTAL

DES ENERGIES DE SEINE-ET-MARNE

◊◊◊◊◊◊◊◊

BUREAU SYNDICAL DU 15 OCTOBRE 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt-cinq le 15 octobre à 9h00, les conseillers syndicaux désignés par les comités de territoires se sont réunis physiquement et par visioconférence au siège social du syndicat à La Rochette, suite à la convocation en date du 9 octobre 2025 du président, Pierre YVROUD.

Numéro de la délibération	Objet	Approuvée ou rejetée
N° 2025-22	Approbation du procès-verbal du 10 septembre 2025	Approuvée
N° 2025-23	Création de poste par voie d'avancement de grade - Emploi permanent d'attaché principal	Approuvée
N° 2025-24	Création de poste par voie d'avancement de grade - Emploi permanent d'attaché hors classe	Approuvée
N° 2025-25	Création d'un poste de rédacteur	Approuvée
N° 2025-26	Création d'un poste technicien principal de 1ère classe	Approuvée

Bureau Syndical du 15 octobre 2025
Extrait du Registre des délibérations

DELIBERATION N°22-2025

Objet de la délibération : **Approbation du procès-verbal du 10 septembre 2025**

Nombre de membres	
Composant le bureau	13
Membres en exercice	13
Présents physiques	7
Présents par visio-conférence	5
Votants	13
Dont pouvoirs	1

L'an deux mille vingt-cinq le 15 octobre à 09h00, le Bureau Syndical s'est réuni physiquement et par visioconférence à La Rochette, convoqué en date du 9 octobre deux mille vingt-cinq par le président en exercice, Monsieur Pierre YVROUD.

Membres du Bureau présents :

Mme Stéphanie AUZIAS 11^{ème} vice-présidente (visio), M. Philippe BAPTIST 8^{ème} vice-président, Mme Bernadette BEAUV AIS 10^{ème} vice-présidente (visio), Mme Claire CAMIN 12^{ème} vice-présidente (visio), M. Jacques DELPORTE 2^{ème} vice-président (visio), M. Pascal FOURNIER 4^{ème} vice-président, M. Michel GARD 3^{ème} vice-président (visio), M. Jacques ILLIEN 7^{ème} vice-président, Christophe MARTINET 9^{ème} vice-président, M. Christian POTEAU 1^{er} vice-président, Mme Claude RAIMBOURG 5^{ème} vice-présidente, M. Pierre YVROUD président.

Pourvoir :

M. Didier FENOUILLET 6^{ème} vice-président a donné pourvoir à Monsieur Pascal FOURNIER

Date de la convocation
09/10/2025

Assesseurs présents :

M. Julien AGUIN, 5^{ème} assesseur
M. Gilles DURAND 1^{er} assesseur
M. Pascal MACHU, 4^{ème} assesseur

Date d'affichage
23/10/2025

Assesseurs excusés :

M. Freddy BODIN, 3^{ème} assesseur
M. Michel DUBARRY, 2^{ème} assesseur

Secrétaire de séance : M. Julien AGUIN

Le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2025, qui a été transmis à chacun des membres du bureau syndical, n'appelle aucune observation de leur part.

Après en avoir délibéré,

Le Bureau syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2025.

Bureau Syndical du 15 octobre 2025
Extrait du Registre des délibérations

DELIBERATION N°23-2025

Objet de la délibération : **Création de poste par voie d'avancement de grade - Emploi permanent d'attaché principal**

Nombre de membres	
Composant le bureau	13
Membres en exercice	13
Présents physiques	7
Présents par visio-conférence	5
Votants	13
Dont pouvoirs	1

L'an deux mille vingt-cinq le 15 octobre à 09h00, le Bureau Syndical s'est réuni physiquement et par visioconférence à La Rochette, convoqué en date du 9 octobre deux mille vingt-cinq par le président en exercice, Monsieur Pierre YVROUD.

Membres du Bureau présents :

Mme Stéphanie AUZIAS 11^{ème} vice-présidente (visio), M. Philippe BAPTIST 8^{ème} vice-président, Mme Bernadette BEAUV AIS 10^{ème} vice-présidente (visio), Mme Claire CAMIN 12^{ème} vice-présidente (visio), M. Jacques DELPORTE 2^{ème} vice-président (visio), M. Pascal FOURNIER 4^{ème} vice-président, M. Michel GARD 3^{ème} vice-président (visio), M. Jacques ILLIEN 7^{ème} vice-président, Christophe MARTINET 9^{ème} vice-président, M. Christian POTEAU 1^{er} vice-président, Mme Claude RAIMBOURG 5^{ème} vice-présidente, M. Pierre YVROUD président.

Pourvoir :

M. Didier FENOUILLET 6^{ème} vice-président a donné pourvoir à Monsieur Pascal FOURNIER

Assesseurs présents :

M. Julien AGUIN, 5^{ème} assesseur
M. Gilles DURAND 1^{er} assesseur
M. Pascal MACHU, 4^{ème} assesseur

Assesseurs excusés :

M. Freddy BODIN, 3^{ème} assesseur
M. Michel DUBARRY, 2^{ème} assesseur

Secrétaire de séance : M. Julien AGUIN

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu l'article L313-1 du Code de la fonction publique, mentionnant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

Vu le tableau des effectifs modifié ;

Vu la délibération n°2014-115 du 26 juin 2014 fixant le taux de promotion pour l'avancement de grade à 100% ;

Vu les lignes directrices de gestion adoptées par arrêté n°2021-72 du 25 mai 2021 ;

Vu le projet de tableau d'avancement de grade de 2025 établi le 20 août 2025 par le SDESM proposant l'avancement au grade d'attaché principal de monsieur Ménard Jean-Baptiste ;

Considérant qu'il est important pour la carrière de cet agent qu'il puisse être nommé dans ce grade ;

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent d'attaché principal en tant que responsable du service SIG – administrateur SIG ;

Après en avoir délibéré,

Le Bureau syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

DECIDE de créer un emploi permanent d'attaché principal, de la catégorie hiérarchique A, à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires.

DIT que cet emploi est pourvu par un fonctionnaire et à titre exclusif par la voie de l'avancement de grade.

MODIFIE le tableau des effectifs en conséquence.

Bureau Syndical du 15 octobre 2025
Extrait du Registre des délibérations

DELIBERATION N°24-2025

Objet de la délibération : **Création de poste par voie d'avancement de grade - Emploi permanent d'attaché hors classe**

Nombre de membres	
Composant le bureau	13
Membres en exercice	13
Présents physiques	7
Présents par visio-conférence	5
Votants	13
Dont pouvoirs	1

L'an deux mille vingt-cinq le 15 octobre à 09h00, le Bureau Syndical s'est réuni physiquement et par visioconférence à La Rochette, convoqué en date du 9 octobre deux mille vingt-cinq par le président en exercice, Monsieur Pierre YVROUD.

Membres du Bureau présents :

Mme Stéphanie AUZIAS 11^{ème} vice-présidente (visio), M. Philippe BAPTIST 8^{ème} vice-président, Mme Bernadette BEAUV AIS 10^{ème} vice-présidente (visio), Mme Claire CAMIN 12^{ème} vice-présidente (visio), M. Jacques DELPORTE 2^{ème} vice-président (visio), M. Pascal FOURNIER 4^{ème} vice-président, M. Michel GARD 3^{ème} vice-président (visio), M. Jacques ILLIEN 7^{ème} vice-président, Christophe MARTINET 9^{ème} vice-président, M. Christian POTEAU 1^{er} vice-président, Mme Claude RAIMBOURG 5^{ème} vice-présidente, M. Pierre YVROUD président.

Pourvoir :

M. Didier FENOUILLET 6^{ème} vice-président a donné pourvoir à Monsieur Pascal FOURNIER

Date de la convocation
09/10/2025

Date d'affichage
23/10/2025

Assesseurs présents :

M. Julien AGUIN, 5^{ème} assesseur

M. Gilles DURAND 1^{er} assesseur

M. Pascal MACHU, 4^{ème} assesseur

Assesseurs excusés :

M. Freddy BODIN, 3^{ème} assesseur

M. Michel DUBARRY, 2^{ème} assesseur

Secrétaire de séance : M. Julien AGUIN

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu l'article L313-1 du code de la fonction publique, mentionnant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

Vu le tableau des effectifs modifié ;

Vu la délibération n°2014-115 du 26 juin 2014 fixant le taux de promotion pour l'avancement de grade à 100% ;

Vu les lignes directrices de gestion adoptées par arrêté n°2021-72 du 25 mai 2021 ;

Vu le projet de tableau d'avancement de grade de 2025 établi le 20 août 2025 par le SDESM proposant l'avancement au grade d'attaché hors classe de madame Piart Christelle ;

Considérant qu'il est important pour la carrière de cet agent qu'il puisse être nommé dans ce grade ;

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent d'attaché hors classe en tant que directrice financière et des ressources humaines ;

Après en avoir délibéré,

Le Bureau syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

DECIDE de créer un emploi permanent d'attaché hors classe, de la catégorie hiérarchique A, à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires.

DIT que cet emploi est pourvu par un fonctionnaire et à titre exclusif par la voie de l'avancement de grade.

MODIFIE le tableau des effectifs en conséquence.

Bureau Syndical du 15 octobre 2025
Extrait du Registre des délibérations

DELIBERATION N°25-2025

Objet de la délibération : **Création d'un poste de rédacteur**

Nombre de membres	
Composant le bureau	13
Membres en exercice	13
Présents physiques	7
Présents par visio-conférence	5
Votants	13
Dont pouvoirs	1

L'an deux mille vingt-cinq le 15 octobre à 09h00, le Bureau Syndical s'est réuni physiquement et par visioconférence à La Rochette, convoqué en date du 9 octobre deux mille vingt-cinq par le président en exercice, Monsieur Pierre YVROUD.

Membres du Bureau présents :

Mme Stéphanie AUZIAS 11^{ème} vice-présidente (visio), M. Philippe BAPTIST 8^{ème} vice-président, Mme Bernadette BEAUV AIS 10^{ème} vice-présidente (visio), Mme Claire CAMIN 12^{ème} vice-présidente (visio), M. Jacques DELPORTE 2^{ème} vice-président (visio), M. Pascal FOURNIER 4^{ème} vice-président, M. Michel GARD 3^{ème} vice-président (visio), M. Jacques ILLIEN 7^{ème} vice-président, Christophe MARTINET 9^{ème} vice-président, M. Christian POTEAU 1^{er} vice-président, Mme Claude RAIMBOURG 5^{ème} vice-présidente, M. Pierre YVROUD président.

Pourvoir :

M. Didier FENOUILLET 6^{ème} vice-président a donné pourvoir à Monsieur Pascal FOURNIER

Assesseurs présents :

M. Julien AGUIN, 5^{ème} assesseur
M. Gilles DURAND 1^{er} assesseur
M. Pascal MACHU, 4^{ème} assesseur

Assesseurs excusés :

M. Freddy BODIN, 3^{ème} assesseur
M. Michel DUBARRY, 2^{ème} assesseur

Secrétaire de séance : M. Julien AGUIN

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu l'article L313-1 du code de la fonction publique, mentionnant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

Vu le tableau des effectifs modifié ;

Vu les lignes directrices de gestion adoptées par arrêté n°2021-72 du 25 mai 2021 ;

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent de rédacteur ;

Considérant que cet emploi sera pourvu par un agent répondant aux exigences de ce grade, titulaire ou contractuel ;

Après en avoir délibéré,

Le Bureau syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

DECIDE de créer un emploi permanent de rédacteur à temps complet.

MODIFIE le tableau des effectifs en conséquence.

Bureau Syndical du 15 octobre 2025
Extrait du Registre des délibérations

DELIBERATION N°26-2025

Objet de la délibération : **Création d'un poste technicien principal de 1ère classe**

Nombre de membres	
Composant le bureau	13
Membres en exercice	13
Présents physiques	7
Présents par visio-conférence	5
Votants	13
Dont pouvoirs	1

L'an deux mille vingt-cinq le 15 octobre à 09h00, le Bureau Syndical s'est réuni physiquement et par visioconférence à La Rochette, convoqué en date du 9 octobre deux mille vingt-cinq par le président en exercice, Monsieur Pierre YVROUD.

Membres du Bureau présents :

Mme Stéphanie AUZIAS 11^{ème} vice-présidente (visio), M. Philippe BAPTIST 8^{ème} vice-président, Mme Bernadette BEAUVAIS 10^{ème} vice-présidente (visio), Mme Claire CAMIN 12^{ème} vice-présidente (visio), M. Jacques DELPORTE 2^{ème} vice-président (visio), M. Pascal FOURNIER 4^{ème} vice-président, M. Michel GARD 3^{ème} vice-président (visio), M. Jacques ILLIEN 7^{ème} vice-président, Christophe MARTINET 9^{ème} vice-président, M. Christian POTEAU 1^{er} vice-président, Mme Claude RAIMBOURG 5^{ème} vice-présidente, M. Pierre YVROUD président.

Pourvoir :

M. Didier FENOUILLET 6^{ème} vice-président a donné pourvoir à Monsieur Pascal FOURNIER

Date de la convocation
09/10/2025

Date d'affichage
23/10/2025

Assesseurs présents :

M. Julien AGUIN, 5^{ème} assesseur
M. Gilles DURAND 1^{er} assesseur
M. Pascal MACHU, 4^{ème} assesseur

Assesseurs excusés :

M. Freddy BODIN, 3^{ème} assesseur
M. Michel DUBARRY, 2^{ème} assesseur

Secrétaire de séance : M. Julien AGUIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'article L313-1 du code de la fonction publique, mentionnant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

Vu le tableau des effectifs modifié ;

Vu les lignes directrices de gestion adoptées par arrêté n°2021-72 du 25 mai 2021 ;

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent de technicien principal de 1^{ère} classe ;

Considérant que cet emploi sera pourvu par un agent répondant aux exigences de ce grade, titulaire ou contractuel ;

Après en avoir délibéré,

Le Bureau syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

DECIDE de créer un emploi permanent de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet.

MODIFIE le tableau des effectifs en conséquence.